

Livret des études

DEUXIÈME ANNÉE SCIENCES HUMAINES APPLIQUÉES



2018-2019



Vous êtes inscrit(e) en deuxième année de licence Sciences Sociales, parcours SHA (Sciences Humaines Appliquées), à **l'UFR Arts et Sciences Humaines** de l'Université Grenoble Alpes.

L'UFR ARSH regroupe les départements d'histoire, de géographie sociale, de philosophie, d'histoire de l'art et de musicologie dans les bâtiments ARSH1 et ARSH2 où auront lieu la plupart de vos cours.

Ce livret est un petit guide qui vous présente l'essentiel de vos enseignements.

Gardez-le précieusement!



TABLE DES MATIÈRES

Calendrier des activités pédagogiques de l'Université Grenoble Alpes	2
Les objectifs de la formation	3
Contrôle des connaissances	4
Tableau récapitulatif de la seconde année de licence SHA	6
Descriptif des enseignements	7
<i>1^{er} semestre</i>	7
<i>2^e semestre</i>	11
Tableaux MCC	15

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2018 / 2019

1^{er} semestre 2018/ 2019

Cycle d'accueil et d'initiation au travail universitaire (L1*) :

Du lundi 3 au vendredi 7 septembre 2018

*La présence des étudiants de L1 est obligatoire à ce cycle d'accueil

DÉBUT DES COURS : Lundi 17 septembre 2018 au matin
FIN DES COURS : Vendredi 21 décembre 2018 au soir
EXAMENS : Du lundi 7 janvier 2019 au vendredi 18 janvier 2019

2^e semestre 2018 / 2019

DÉBUT DES COURS : Lundi 21 janvier 2019 au matin
FIN DES COURS : Vendredi 3 mai 2019 au soir
EXAMENS : Du lundi 6 mai 2019 au vendredi 24 mai 2019
2^e session du 1^e et du 2^e semestre à partir du mardi 11 juin 2019

JOURS FÉRIÉS

Jeudi 1^{er} novembre 2018 (**Toussaint**) ; Lundi 22 avril 2019 (**Pâques**) ; Mercredi 1^{er} mai 2019 (**Fête du travail**) ;
Mercredi 8 mai 2019 (**Victoire 1945**) ; Jeudi 30 mai 2019 (**Ascension**) ; Lundi 10 juin 2019 (**Pentecôte**).

INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES

TOUSSAINT : Du samedi 27 octobre 2018 à midi au lundi 5 novembre 2018 au matin.

NOËL : Du samedi 22 décembre 2018 à midi au lundi 7 janvier 2019 au matin.

HIVER : Du samedi 23 février 2019 à midi au lundi 4 mars 2019 au matin.

PRINTEMPS : Du samedi 20 avril 2019 à midi au lundi 29 avril 2019 au matin.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La licence SHA, par sa pluridisciplinarité, a pour objectif de construire des compétences croisées et transférables, qui peuvent être mises en œuvre dans différents secteurs professionnels et élargissent le choix des débouchés. Il s'agit de développer une double approche :

- Théorique, en mettant les sciences humaines au service de la compréhension de la société et de ses évolutions ;
- Opérationnelle, en vous préparant, de manière progressive sur les trois années, à votre insertion professionnelle. Cette préparation passe par la réalisation d'un stage d'observation participative suivi d'un rapport de stage.

Les compétences privilégiées :

- **Penser à l'écrit, convaincre à l'oral : une capacité à argumenter.** Une bonne maîtrise de l'expression écrite et orale apporte la confiance en soi et la capacité à collaborer avec les autres, elle permet la valorisation de son identité et de ses compétences, ainsi que le partage des connaissances.
- **Savoir apprendre et penser en anglais.** Outre les cours de langue, le vocabulaire et le raisonnement spécifiques à chacun des champs disciplinaires sont acquis à partir de cours en anglais dispensés en géographie, histoire et philosophie (24h / discipline).
- **Articuler la pensée et l'action.** Mettre en pratique les connaissances théoriques à travers une action professionnelle sous la forme d'un stage de trois semaines minimum, pouvoir travailler en autonomie et en responsabilité au service d'un projet.
- **Donner du sens à l'action professionnelle.** Lier la pratique du stage et l'aspect théorique des cours et vous permettre ainsi d'analyser votre pratique professionnelle ; être en mesure de s'abstraire d'une situation, de s'auto-évaluer et de se remettre en question pour apprendre et évoluer.
- **Des débouchés professionnels élargis :** cette formation permet aux titulaires du diplôme de travailler dans des domaines très variés, en entreprise comme dans la fonction publique, avec une formation complémentaire adaptée : les collectivités territoriales, les organismes internationaux, la culture, les services ressources humaines des entreprises, les services internationaux, les groupements professionnels, les services d'aménagement du territoire, les bureaux d'études, l'édition, les librairies, etc.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

CONTROLE CONTINU (CC) :

Les modalités de contrôle continu sont précisées par chaque enseignant en début de semestre.

Votre présence aux CM et aux TD est obligatoire. En cas d'absence à une épreuve ou à un exercice de contrôle continu, vous ne pourrez le valider : votre absence sera donc sanctionnée par un zéro.

En cas d'absence justifiée, l'étudiant se voit attribuer la note 0.

L'absence doit être justifiée par des circonstances exceptionnelles acceptées par le Président du jury sur pièces justificatives.

En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est considéré comme « défaillant » ce qui entraînera l'incapacité de calculer un résultat (invalidation de l'année).

Si des impératifs vous empêchent d'assister régulièrement aux cours et aux TD, la responsable de la licence SHA peut vous accorder une dispense d'assiduité. En ce cas, vous renoncez aux bénéfices du contrôle continu. Les étudiants boursiers ne peuvent en aucune manière être dispensés. Il n'est pas possible de changer de régime en cours de semestre, sauf cas exceptionnel dûment certifié et agréé par la responsable de la licence SHA.

ATTENTION : Votre demande de dispense devra être déposée avant le **15 octobre 2018** au service de scolarité du département pour le premier semestre et avant le **15 février 2019** pour le second.

EXAMENS :

Deux sessions d'examens sont organisées pour chaque semestre : une session principale en fin de chaque semestre et une session de rattrapage (2^e session) au mois de juin pour le 1^{er} et le 2^e semestre. Il est impératif que vous preniez connaissance de la **Charte des examens** en ligne sur le site web de l'UFR ARSH.

IMPORTANT

Vous ne recevrez pas de convocation aux examens : les plannings d'examens sont affichés dans le hall de l'ARSH et mis en ligne sur l'ENT de l'UGA (onglet « emploi du temps »). Vous les recevez également sur votre adresse mail UGA.

L'accès aux salles vous est interdit si vous vous présentez en retard, après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

Vous ne pouvez sous aucun prétexte quitter la salle durant la première heure des épreuves. Après ce délai, toute sortie est définitive et implique la remise de la copie.

Toute fraude ou tentative de fraude (l'introduction de documents dans une salle d'examen est une tentative de fraude) fait l'objet d'un procès verbal qui entraîne une procédure disciplinaire.

L'anonymat des copies est assuré pour tous les examens écrits terminaux.

Pour chaque UE, vous devez passer la totalité des épreuves prévues à l'examen terminal de première session. L'absence aux examens terminaux de la première et de la deuxième session d'une UE bloque le système de la compensation annuelle. Vous serez déclaré **défaillant**.

Défaillant ne signifie pas que vous ne pouvez pas repasser vos épreuves à la seconde session !

LA SECONDE SESSION VOUS OFFRE UNE NOUVELLE CHANCE.

La seconde session offre une deuxième chance aux étudiants qui ont obtenu moins de 10/20 à l'année. Autrefois appelée « session de rattrapage » elle aura lieu cette année à partir du 11 juin 2019 pour le premier **ET** pour le deuxième semestre. Le calendrier des examens sera affiché 15 jours avant (il est inutile de s'inscrire).

- 10/20 à l'année = année validée = pas de seconde session d'examens
- Il y a compensation entre le semestre 1 et le semestre 2 ;
- Il y a compensation entre les UE d'un même semestre ; (moyenne des notes affectées de leur coefficient)
- Exemple n° 1 : $UE2=12*2- UE3=8*2 = 10$ - TOTAL= 10/20 = semestre validé
- Exemple n° 2 : Semestre 1 = 8 (ajourné) et Semestre 2 = 12 (admis) TOTAL = 10/20 = année validée
- 10/20 à un semestre = semestre validé = pas de seconde session d'examens

Si le résultat de l'année est inférieur à **10 ou défaillant**, l'étudiant **DOIT REPASSER** à la seconde session **toutes les UE défaillantes, ou inférieures à 10 dans le (s) semestre (s) non validé (s)**

La note de la seconde session remplacera la note de la première session (même si elle est inférieure à celle de la session 1).

Dans le cas où l'UE est composée de plusieurs matières, il ne repasse que la matière à laquelle il n'a pas obtenu la moyenne à la première session.

Attention : pour les matières ayant un CM et un TD, les notes de contrôle continu ne sont pas maintenues. Seul compte l'examen final de la seconde session.

Les résultats sont uniquement consultables via l'ENT de l'UGA (résultats aux examens) dès que possible après les délibérations des jurys. La législation en vigueur vous permet de consulter alors vos copies : faites-le ! **Aucune réclamation n'est acceptée au-delà d'un délai de 10 jours après publication des résultats.**

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA SECONDE ANNÉE DE LICENCE SHA

ANALYSE DU MONDE CONTEMPORAIN

L2 : Société et territoires

SEMESTRE 1					
UE 1 <i>coef. 6</i>	DISCIPLINAIRE	Géographie sociale ET Histoire	48h CM	48h TD	14 crédits
UE 2 <i>coef. 2</i>	DISCIPLINAIRE COMPLEMENTAIRE	Droit	24h CM		4 crédits
UE 3 <i>coef. 2</i>	LANGUES	Anglais Langue vivante 2		48h TD	6 crédits
UE 4 <i>coef. 1</i>	TECHNIQUES	Informatique appliquée aux SHS ET Projet Personnel et Professionnel		24h TD	3 crédits
UE 5 <i>coef. 1</i>	OPTION	Spécialisation (histoire, géographie ou philosophie)		24h CM/TD	3 crédits
SEMESTRE 2					
UE 6 <i>coef. 6</i>	DISCIPLINAIRE	Géographie sociale ET Philosophie	48h CM	24h TD	14 crédits
UE 7 <i>coef. 4</i>	DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRE	Droit Économie	48h CM		4 crédits
UE 8 <i>coef. 2</i>	LANGUE	Anglais		24h TD	3 crédits
UE 9 <i>coef. 1</i>	TECHNIQUES	Informatique appliquée aux SHS ET technique de communication orale		36h TD	3 crédits
UE 10 <i>coef. 2</i>	OPTIONS	Spécialisation (histoire, géographie ou philosophie) Option (langue possible)		48h TD	6 crédits

Vos connaissances et compétences sont vérifiées par le biais du contrôle continu et/ou d'un examen terminal à la fin de chaque semestre.

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

1^{ER} SEMESTRE

UE1 DISCIPLINAIRES OBLIGATOIRES HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE SOCIALE (96H CM/TD – 14 ECTS)

❖ HISTOIRE

ANNE-MARIE GRANET-ABISSET

STEPHANE GAL

Territoire – Paysage – Environnement (XVe – XXIe siècle)

Que font les peuples avec les lieux qu'ils habitent ? Ce cours se propose d'aborder trois thèmes complémentaires liés aux manières dont les sociétés occidentales ont appréhendé l'espace, leur territoire et leur milieu au cours de l'histoire. Le choix a été de situer ce cours dans le temps long des périodes modernes et contemporaines soit depuis le XVI^e siècle. Nous montrerons que les questions environnementales ne sont pas seulement un sujet d'actualité mais s'inscrivent dans la durée. Elle concerne l'ensemble des relations des hommes à leur territoire, dans la façon dont ils habitent, gèrent, transforment, adaptent l'espace qui est le leur ou qu'ils veulent conquérir ou encore qu'ils se représentent. Nous aborderons entre autres, la dynamique du tracé des frontières, les regards portés sur l'espace et ses usages politiques ou sociaux, les identités paysagères, l'éveil progressif de la sensibilité à un environnement et à sa protection, les modifications apportées par des activités économiques comme le tourisme, etc.

Évaluation : contrôle continu et contrôle terminal, écrit/oral

Bibliographie indicative

Daniel NORDMAN, *Frontière de France. De l'espace au territoire XVIe-XIXe siècle*, Paris, Gallimard, 1998.

Michel PERIGORD, Pierre DONADIEU, Régis BERTRAND, *Le Paysage*, Paris, Armand Colin, 2012.

Jean-Robert PITTE, *Histoire du paysage français. De la préhistoire à nos jours*, Paris, Texte, 2015 (5^{ème} édition).

François WALTER, *Les figures paysagères de la nation. Territoire et paysage en Europe (16-20 siècle)*, Ecole des Hautes Etudes en sciences Sociales, 2004.

Stéphane GAL, et Anne-Marie GRANET-ABISSET, (dir.) *Les territoires du risque. Environnement, Villes et montagnes*, Presses Universitaires de Grenoble, 2015, 368p.

Anne-Marie GRANET-ABISSET et René FAVIER (dir.) *Histoire et mémoire des risques naturels*, Grenoble, CNRS-MSH-Alpes, 2000, 288 p.

❖ GÉOGRAPHIE SOCIALE

ROMAIN GEFFROUAIS

Géopolitique du monde contemporain

Ce cours propose une initiation aux principaux thèmes de la géographie politique. La géographie politique consiste en l'étude de la dimension spatiale des enjeux de pouvoir et déborde ainsi (sans pour autant les évincer) les thèmes classiques de la Géopolitique en s'attelant notamment aux questions d'aménagement du territoire ou encore des migrations. Nous aborderons ainsi différentes échelles (du local à l'échelle mondiale) et différents acteurs (qui ne se limitent pas aux chefs d'Etat) pour étudier de multiples enjeux (des matières premières à la maîtrise des flux transfrontaliers) qui produisent des conflits variés (de l'affrontement armé entre deux Etats à l'opposition électorale). Ce cours devrait permettre aux étudiants de se forger un outillage critique pour mieux comprendre les dynamiques d'ouverture et de fermeture du monde contemporain.

Évaluation : contrôle continu : exposés

Bibliographie indicative

Pierre GENTELLE (dir.), *Géopolitique du monde contemporain*, Paris, Nathan, 2008, 288 p.

Frédéric LASSERRE, Emmanuel GONON, *Manuel de géopolitique. Enjeux de pouvoir sur des territoires*, Paris, Armand Colin, Coll. « U », 2008, 347 p.

Stéphane ROSIERE, *Géographie politique et géopolitique. Une grammaire de l'espace politique*, Paris, Ellipses, 2003, 320 p. [2^e édition, 2007, 426 p.].

UE2 DISCIPLINAIRE COMPLEMENTAIRE (24H CM – 4 ECTS)

❖ DROIT

NICOLAS KADA

ROMAIN BOURREL

Institutions publiques

Ce premier semestre se concentrera sur les institutions publiques internationales, européennes, nationales et locales alors que le second semestre sera consacré à l'étude du pouvoir juridictionnel.

Les organisations internationales (ex : les institutions liées à l'ONU) seront abordées afin de comprendre leur création et leur fonctionnement dans le respect de la souveraineté de chaque Etat, alors que les institutions européennes permettront de comprendre le fonctionnement de l'Union européenne (Commission européenne, Parlement européen) et du Conseil de l'Europe à l'heure où ils sont décriés et parfois remis en cause.

Au niveau français, les institutions étatiques et locales seront traitées : d'une part, les institutions politiques et administratives nationales (ex : le Parlement français, le Gouvernement) qui restent aujourd'hui essentielles dans le cadre d'un état unitaire ; d'autre part, les institutions locales dont la place et l'importance ne cessent de croître sous l'effet des politiques de décentralisation. L'étude des institutions financières (ex : la Cour des comptes) ne sera pas détachée de ces préoccupations tant leur évolution accompagne parfaitement celle de l'environnement étatique et local dans lequel elles s'inscrivent.

Enfin, un approfondissement sur la régulation sera proposé autour de l'évolution des rapports administrations-administrés et des autorités de régulation des secteurs économiques et sociaux (ex : le Défenseur des droits, le Conseil supérieur de l'audiovisuel)

L'ensemble de ces institutions publiques seront abordées d'un point de vue dynamique et pratique.

Évaluation : examen terminal : épreuve orale

Bibliographie indicative

BOUDET (J.-F.), *Institutions financières publiques*, Larcier, 1^{ère} édition, avril 2013

DEVIN (G.) ET SMOUTS (M.-C.), *Les organisations internationales*, Armand Colin, 2011

JACQUE (J.-P.), *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Dalloz, 11^{ème} édition, 2016

KADA (N.) ET OBERDORFF (H.), *Institutions administratives*, Sirey, 8^{ème} édition, septembre 2016

SAINT-MARTIN (F.), *Le système institutionnel de l'Union européenne*, Gualino, 1^{ère} édition, mai 2016

VERPEAUX (M.), *Les collectivités territoriales*, Dalloz, 5^{ème} édition, septembre 2015

Plan du cours

Introduction

- La souveraineté : les organisations internationales
- L'Europe : les institutions européennes
- L'Etat : les institutions étatiques

- La régulation
- Le territoire : les institutions locales
- Les finances : les institutions financières

Conclusion

UE3 LANGUES (48H TD – 6 ECTS)

❖ ANGLAIS

JUDITH NELSON

VICKI BERNARD

The goal of this course is to improve linguistic skills through reading comprehension, listening comprehension, written expression and oral communication while providing an opportunity to enhance grammatical application, lexical richness, and phonetic ease.

Topics for study will reflect the major theme of this academic year: *Society and Territories*. How do the stakes involved in the natural and urban environments reflect contemporary society? To this effect, press articles and news videos will explore environmental ecology, the heritage sector in the UK, NGO activity on an international scale, among others.

Evaluation: continuous assessment (ex: comprehension of videos and press articles, group presentations, small-group debates etc.)

❖ LANGUE VIVANTE 2

UE 4 TECHNIQUE (36H TD – 3 ECTS)

❖ INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

AURELIE FICHOT

ROMAIN VANEL

ANNE-CECILE BORRIES

Après quelques rappels sur les questions de recherches documentaires vues l'année précédente, et toujours nécessaires, les étudiants travailleront sur les évolutions des méthodes et outils utilisés en SHS. Il s'agira de réfléchir aux nouvelles manières d'aborder les sciences humaines au XXI^e siècle. Nouveaux outils, sources et archives numériques, nouveaux modes de diffusion des sciences et des savoirs permettront de réfléchir de manière globale au concept d'humanités numériques.

Evaluation : contrôle continu et/ou exposé

❖ PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

SYLVIE DUVILLARD

DOIP

Evaluation : validation sur présence

UE5 OPTION (24H TD – 3 ECTS)

❖ SPECIALISATION : HISTOIRE, GEOGRAPHIE OU PHILOSOPHIE

Choisir dans les enseignements offerts en L2 histoire, philosophie et géographie sociale

2^E SEMESTRE

UE6 DISCIPLINAIRES GÉOGRAPHIE SOCIALE ET PHILOSOPHIE (72H CM/TD – 14 ECTS)

❖ GEOGRAPHIE SOCIALE

SARAH MEKDJIAN

Critical urban studies

Occupy Wall Street” in New York City, Tahrir Square in Cairo, “Printemps Érablé” in Montreal, the “Umbrella Movement” in Hong Kong...have all in common to be contemporary social and political urban protests that took place in the centrality of major metropolises. Among the claims for social justice and democracy expressed by the protesters, a “right to the city”, in other words a right to live in fair urban environments, is rising around the globe. The role of global urban neoliberalism in the production of unequal cities is increasingly criticized, as well as dominant ideologies and urban policies such as multiculturalism, environmentalism or the model of competitive and creative cities. The aim of this course is to review some of the most influent critical theories about contemporary urbanization and urban production. We intend to familiarize students with the concept of “critique” in social sciences such as urban geography, sociology, economy and political science. Using several case studies of metropolises worldwide, we will try to envision what a “just city” could mean and how it could be implemented.

Évaluation : les modalités de contrôle de connaissances vous seront communiquées ultérieurement.

❖ PHILOSOPHIE

OLIVIER RAZAC

Une société de contrôle ?

Nous vivons dans un monde de nouvelles technologies, de dispositifs électroniques et informatiques, de communications à distance, de réseaux proliférants, bref dans un monde de plus en plus « virtuel ». Cela est devenu un lieu commun.

Mais comment évaluer cette « virtualisation » ? Signifie-t-elle, comme le mot semble le laisser penser, un allègement de notre rapport au monde, aux institutions, aux autres, à nous-mêmes ? N'est-elle synonyme que de rapidité, de fluidification, de plus de liberté et moins de contraintes ? C'est peu plausible.

Nous essaierons d'abord de préciser certains concepts qui peuvent nous aider à comprendre ces changements, en particulier autour des distinctions entre les modes d'exercice du pouvoir que sont la « souveraineté », la « discipline » et le « contrôle » à partir de Foucault et Deleuze.

Nous partirons ensuite de cas concrets de contrôle de l'espace. Premièrement de l'espace physique en procédant à une généalogie de la forteresse à la surveillance électronique en passant par le fil de fer barbelé. Nous verrons alors que cette virtualisation n'est pas une dématérialisation du pouvoir mais une potentialisation qui en démultiplie la puissance.

Deuxièmement de l'espace « virtuel » d'Internet, en nous intéressant au dispositif général de contrôle des « navigations » qui articule – 1. capture de masse des données (Big Data) – 2. profilage généralisé (politique, commercial, médical, sécuritaire etc.) – 3. rétroaction sur les probabilités des parcours individuels, en particulier design d'un espace Internet « personnalisé ». Nous verrons ici que ce qui se passe dans le « virtuel » a des effets tout à fait tangibles sur nos corps et nos vies quotidiennes.

Évaluation : contrôle continu sous forme de dossiers, d'explication de textes et/ou de questions de cours
Examen terminal : questions de cours, analyse de document

Bibliographie indicative

BENTHAM J., *Le panoptique*, Belfond, 1977 (livre épuisé, le mémoire de Bentham peut se trouver sur Gallica)

CARDON D., *À quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des big data*, Le Seuil, 2015
CASTEL R., *La gestion des risques*, Editions de minuit, Le sens commun, 1981
DELEUZE G., « post-scriptum sur les sociétés de contrôle », dans *Pourparlers*, éditions de minuit, 1990
FOUCAULT M., *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France. 1977-1978*, Gallimard/Seuil, Hautes Etudes, 2004
RAZAC O., *Histoire politique du barbelé*, Flammarion, Champs, 2009.

UE7 DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES (48H CM – 4 ECTS)

❖ DROIT

YANNICK JOSEPH RATINEAU
ROMAIN TINIERE

Pouvoir juridictionnel

L'enseignement relatif au pouvoir juridictionnel a pour objet de présenter aux étudiants le pouvoir de rendre la justice qui se distingue du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif. La première partie de l'enseignement propose une architecture générale de l'ordre juridictionnel en distinguant l'ordre interne et l'ordre européen. Au sein de l'ordre interne, la présentation se fait autour de la *summa divisio* entre l'ordre administratif (juridictions à compétence générale : tribunaux administratifs, cours administratives d'appel et Conseil d'Etat ; juridictions à compétence spéciale : not. la Cour de des comptes) et l'ordre judiciaire (première instance : TGI, TI, Tribunaux de commerces, Conseils des prud'hommes, Juges d'instruction, Tribunaux correctionnels, Tribunaux de police, Cours d'assises ; en appel : cours d'appel ; Cour de cassation) et son dépassement (Conseil constitutionnel et Tribunal des conflits). Au plan européen, l'enseignement porte sur la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). La seconde partie est l'occasion d'envisager des thèmes d'actualité relatifs au pouvoir juridictionnel : la séparation des pouvoirs et la légitimité du juge, l'acte de juger en procédure pénale, l'influence des barèmes et référentiels sur les décisions judiciaires, l'influence de la CEDH, le dialogue des juges, l'Etat d'urgence, notamment.

Bibliographie :

AZAVANT (M), DOUENCE (M), *Institutions juridictionnelles*, Dalloz, Cours, 3e éd., 2017
DEBARD (T), GUINCHARD (S), VARINARD (A), *Institutions juridictionnelles*, Dalloz, Précis, 14e éd., 2017
HOURQUEBIE (F), *Le pouvoir juridictionnel en France*, LGDJ, Systèmes, 2010
TAISNE (J-J), *Institutions juridictionnelles*, Dalloz, Mémentos, 2016

Evaluation : examen terminal : épreuve orale

❖ ÉCONOMIE

FREDERIC COROLLEUR

Ce cours est centré sur les fondamentaux en microéconomie, pour des illustrations à l'économie de la culture. Sont traitées les problématiques suivantes : comportement et décision d'achat du consommateur, comportements et décisions d'offre de l'entreprise, tarification des biens (culturels), fondements économiques de l'intervention publique sur les marchés des biens (culturels). L'accent est davantage porté sur l'étape de formalisation (hypothèses, causalités), pour une introduction aux méthodes de résolution et aux données.

Bibliographie :

BENHAMOU F. (2011) *L'économie de la culture*, La Découverte, Coll. Repères
PICARD T. (2018) *Le poids économique direct de la culture en 2016*, DESP, Coll. Culture Chiffres
VARIAN H.R. (2015) *Introduction à la microéconomie*, 8^{ème} édition, De Boeck

Evaluation : examen terminal (QCM, exercices, sujets de réflexion)

UE8 LANGUE (24H TD – 3 ECTS)

❖ ANGLAIS

ROSE DAVIS

Justice and territories

Our English course this semester builds on the theme of justice, using a multi-disciplinary approach to gain insight into a present-day territorial issue. We begin by exploring certain aspects of justice through a philosophical lens; then apply these concepts to the case of territorial reparation in post-colonial New Zealand. We will try to dispel any black-and-white vision of this phenomenon and come to a more nuanced assessment by taking into consideration both historical and current aspects of New Zealand society. The final part of the semester will be devoted to class debates on issues of justice chosen by the students.

Please note: a fictional film about New Zealand colonisation will be projected outside of class. All students are expected to attend.

Evaluation : 100% contrôle continu. 1 débat par groupes (50%) 1 exposé-débat (50%)

UE9 TECHNIQUE (36H TD – 3 ECTS)

❖ INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

AURELIE FICHOT

ROMAIN VANEL

ANNE-CECILE BORRIES

En parallèle avec l'enseignement de philosophie, nous étudierons la question très actuelle des données sous différents angles. L'objectif est d'offrir aux étudiants une vision générale de la problématique des données, de leur ouverture et de leur utilisation par les différents acteurs.

Nous étudierons d'abord la production des données, à travers les exemples des objets connectés et de l'open data. Ensuite, nous analyserons l'utilisation de ces données par divers acteurs et aborderons ainsi les concepts de big data et de données de la recherche. Enfin, l'accent sera mis sur les données personnelles et leur protection.

Il s'agira donc d'aborder, à partir d'exemples concrets, la place et le rôle des données dans la société.

Evaluation : contrôle continu et/ou exposé

❖ INFORMATIQUE APPLIQUEE

XAVIER LONG

Traitement de données

Le cours permettra par l'utilisation de l'outil informatique (tableur, outil de réalisation cartographique, logiciel de présentation...) d'aborder les méthodes de traitement, d'analyse et d'utilisation des données statistiques. Il s'agira tout autant de maîtriser les techniques de base (statistiques mono et bi-variées), que d'en comprendre les intérêts et les limites, afin de construire une réelle capacité d'utilisation critique d'un outil omniprésent aujourd'hui.

Le cours s'adresse tout autant à des débutants, qu'à des étudiants de sciences humaines disposant déjà d'une expérience dans ce domaine, par son approche différenciée en matière d'objectifs individuels et

son organisation autour d'un socle commun de notions et de méthodes présentées et expliquées en début de chaque séance.

Évaluation : les modalités de contrôle de connaissances vous seront communiquées ultérieurement.

Bibliographie : manuels d'introduction à la statistique (usages précisés en cours).

❖ TECHNIQUE DE COMMUNICATION ORALE

CLAUDINE SARZIER (COMEDIENNE)

CYRIL GRIOT (COMEDIEN)

Conduites par un.e comédien.ne, ces séances prennent la forme d'un mini-stage de théâtre dans des locaux dédiés aux pratiques des arts du spectacle, situés au bâtiment EST. Il s'agit d'initier les étudiant.es à divers exercices liés à la pratique théâtrale, qui s'avère fort utiles durant les cours puis, plus tard, dans la vie professionnelle. Prendre la parole en public, éviter les crispations dans un espace partagé, être à l'aise dans un groupe, dire un texte à l'oral : ce sont autant d'attitudes qui s'apprennent ici, dans une atmosphère à la fois sérieuse et détendue. Cet atelier vise également à favoriser des échanges avec un.e comédien.ne professionnel, sensible aux textes en lien avec les thématiques chères aux SHS. Lors de leurs échanges, l'idée est également de sensibiliser les étudiant.es à la pratique théâtrale et à celle du/de la spectateur.trice. Avec le soutien de la VP culture et culture scientifique.

Évaluation : assiduité et présence

Bibliographie :

Peter BROOK, *L'espace vide*, Seuil, 1977. Un essai de définition du théâtre

Joël POMMERAT, *Ca ira (1). Fin de Louis*, Actes Sud, 2016. Un exemple de mariage réussi entre le théâtre et l'historiographie

UE10 OPTIONS D'OUVERTURE (48H TD – 6 ECTS)

❖ SPECIALISATION HISTOIRE, GEOGRAPHIE OU PHILOSOPHIE

Choisir dans les enseignements offerts en L2 histoire, philosophie et géographie sociale

❖ OPTION (LANGUE POSSIBLE)

Possibilité de prendre une option proposée par l'UFR ARSH (cf. guide des options internes S2, en ligne en décembre), ou un sport, ou une langue, ou un ETC.

Année de la Formation/Domaine/Mention : L2 SHS SCIENCES SOCIALES PARCOURS SCIENCES HUMAINES APPLIQUÉ					Code Diplôme : ILLSSO1					Date approbation CFVU :									
Parcours-type :					Code VDI : 106					N° de version dans l'accréditation : 3									
Parcours pédagogique (le cas échéant) :					Code Etape : ILL2SS					Formation Initiale/Formation Continue									
Responsable de la Formation : LAURA PEAUD					Code VET : 161					Modalité Formation									
Responsable de l'Année : OLIVIER RAZAC																			
Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES										NOMBRE D'HEURES				
					1ère session					Session de rattrapage					CM	TD	CM/TD	TP	
					Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %					
SEMESTRE 2																			
UE 6 Disciplinaire		O	14	6															
Géographie sociale					Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%	NON		E et/ou O	100%	24	24				
Philosophie							E et/ou O		100%			E et/ou O	100%	24					
UE 7 Disciplinaire complémentaire		O	4	2															
Droit							E et/ou O		100%			E et/ou O	100%	24					
Economie							E et/ou O		100%			E et/ou O	100%	24					
UE 8 Langue vivante		O	3	2															
Anglais					Ecrit et/ou Oral	100%						E et/ou O	100%		24				
UE 9 Technique		O	3	1															
Informatique appliquée aux SHS (Informatique + IST)					Ecrit et/ou Oral	100%						E et/ou O	100%		24				
Technique de communication orale					Oral	100%						E et/ou O	100%		12				
UE 10 Option		O	6	2															
Spécialisation d'Histoire, Géographie ou Philosophie		x					*					*	100%						24
Option (dont langue)		x					*					*	100%						24
Total ECTS / Semestre			30	Total Nbre d'heures										96,00	84,00	48,00			

Commentaires :
* : en fonction du département organisateur

Service com ARSH

ARSH

ARts et Sciences
Humaines

CONTACTS

SHA

Accueil / Scolarité : *RDC ARSH1*

Pôle Scolarité L1

Dominique NUCCIO 04 76 82 73 51

Sylvaine MARIS-MURY 04 76 82 73 59

Pôle Scolarité L2-L3

Nathalie LIAUD 04 76 82 73 53

Chloé POUZERATTE 04 76 82 73 62

Mobilité internationale :

Coraline MORA 04 76 82 73 50

Responsable de scolarité et coordinatrice pôles licences :

Isabelle DELHÔTEL 04 76 82 73 58

Communication, site web :

Mélissa PELISSON 04 76 82 56 46

Sécurité / matériel / logistique :

Jean-Benoît TURC 04 76 82 73 88

Aide à la réussite : *bureau B5 - 1er étage ARSH2 (à côté de la salle TD10)*

Admissions, stages, orientation, tutorat, conseils pour les études, la vie étudiante...

Bernadette CHAOUITE 04 76 82 55 63

Centre de ressources - bibliothèque : *2ème étage ARSH1*

Accueil 04 76 82 73 55

Responsable Agnès SOUCHON